

CONSEILLERS NUMÉRIQUES POUR UN NUMÉRIQUE INCLUSIF

Les conseillers numériques ont dans leurs missions de soutenir les Français dans leurs usages numériques, de les sensibiliser aux enjeux du numérique (dont la maîtrise des réseaux sociaux) et de les accompagner vers l'autonomie. Ces objectifs rejoignent le projet de mandat du Département de la Manche 2022-2028 qui intègre l'objectif de limiter la fracture numérique en accompagnant les publics les plus éloignés des usages. Dix conseillers numériques ont été recrutés par la collectivité en juin 2021, dont neuf en CMS et un à la bibliothèque départementale.

Deux conseillers numériques des centres médico-sociaux de Carentan et de Coutances vont animer des ateliers numériques sur l'usage des réseaux sociaux en direction de personnes en situation de handicap, au sein de l'Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT) les Marais, les mardi 15 novembre, mardi 22 novembre et mardi 29 novembre.

Par la mise en œuvre de ces ateliers numériques, le Département a pour ambition de contribuer pleinement à développer l'autonomie sociale des personnes.

DAMIEN FÉREY
Vice-président du conseil
départemental de la Manche délégué
à la transition numérique

vous convie à un retour d'expérience sur les ateliers sur les réseaux sociaux menés par les conseillers numériques du Département au sein de l'ESAT les Marais, le mardi 22 novembre à 9h30, à l'ESAT les Marais - 14/16 Boulevard de Verdun 50500 Carentan

L'ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE, UNE AMBITION DÉPARTEMENTALE INCLUSIVE ET PARTENARIALE

Pour accompagner tous les usagers éloignés de l'univers digital, le Département de la Manche a élaboré une stratégie d'accessibilité numérique à l'échelle de son territoire. C'est dans cette dynamique - et dans le cadre du plan France relance - que s'est inscrit le déploiement d'une trentaine de conseillers numériques partout dans la Manche.

Dix de ces conseillers dépendent directement du Département : ils sont rattachés aux centres médico-sociaux (CMS) pour neuf d'entre eux et à la Bibliothèque départementale de la Manche pour le dernier. Treize autres sont rattachés à d'autres collectivités et sept à des structures partenaires, privées ou associatives.

L'accessibilité numérique est une ambition départementale inclusive et partenariale. Le Département de la Manche agit dans le déploiement du très haut débit et notamment afin de faire en sorte que 95 % de la population

soit raccordée à la fibre optique d'ici 2025. Mais en complément du déploiement des infrastructures, le Département de la Manche fédère un réseau d'acteurs locaux, depuis plusieurs années, pour répondre au défi de l'accessibilité numérique.

Chaque citoyen doit pouvoir accéder aux mêmes chances de réussite grâce au numérique, qu'il habite au cœur d'un pôle urbain ou en zone rurale. C'est pourquoi, dès juin 2018, l'assemblée départementale a voté une stratégie pour l'accessibilité numérique. Dans un contexte de dématérialisation croissante des services et de généralisation des usages numériques, des démarches d'accompagnement des habitants devaient s'engager rapidement pour améliorer leur quotidien et accompagner leurs parcours d'accès aux droits sociaux.

DES ATELIERS NUMÉRIQUES MIS EN PLACE AU SEIN DE L'ESAT LES MARAIS DE CARENTAN VISANT L'INCLUSION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Les E.S.A.T. (Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail) mettent en œuvre et favorisent l'accès à des actions

d'entretien des connaissances, de maintien des acquis scolaires et de formations professionnelles, ainsi que des actions éducatives d'accès à l'autonomie et d'implication dans la vie sociale. **Ces actions visent l'inclusion sociale et professionnelle.**

La mise en œuvre d'ateliers numériques au sein de l'E.S.A.T. Les Marais de Carentan, animés par Quentin DAYAN et Stéphane Lefrançois, conseillers numériques France services, contribuent pleinement à développer l'autonomie sociale des personnes accueillies. Cette première approche va notamment permettre l'orientation vers les services publics du droit commun existant à proximité de leur lieu de vie. Ces actions permettent également de favoriser le partenariat entre les différents services de droit commun d'accompagnement et d'aide aux personnes présent sur ce secteur géographique.

Les ateliers numériques permettent de développer le lien entre les différents services avec toujours comme objectif l'émancipation et le développement de l'autonomie des personnes.